

Commission de la **formation** et de la vie **universitaire** | **CFVU**

Séance du 15 novembre 2021

Délibération n°2021-035

Point 7

Point 7 à l'ordre du jour

Direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle : Césure : mise à jour de la partie du règlement des études consacrées à la Césure.

Exposé de la délibération :

Dans le cadre de la publication du décret du 3 septembre 2021 pris en application des articles L.124-1-1 et L.124-3 du code de l'éducation, il est proposé pour approbation par la CFVU l'actualisation du règlement des études relatif au dispositif Césure présentée en jaune dans le document en annexe de la délibération.

La CFVU approuve l'actualisation présentée en séance du règlement des études relatif au dispositif Césure présentée en jaune dans le document en annexe de la délibération.

Effectif Statutaire :	40
Membres en exercice :	38

Quorum :	19
Membres présents :	19
Membres représentés :	4
Total :	23

Décompte des votes :

Absentions :	-
Votants :	23
Blancs ou nuls :	-

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	-

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Orléans, le 15 novembre 2021

La Présidente du Conseil Académique



Caroline Andrezza

Destinataires de la délibération :

Madame le Recteur de l'académie, chancelier des Universités,
Présidente du Conseil Académique,
Vice-Président formation et vie universitaire,
La directrice des services généraux,
Service juridique de l'université d'Orléans.

Annexe :

Point7_Césure_RI
UO.pdf